



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 14 juin 2018 — N° 351

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Bernier (Montmorency) fait une déclaration afin de souligner le travail de la Fondation de zoothérapie.

Mme Lamarre (Taillon) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Danielle Bilodeau pour ses 15 années de travail au Théâtre de la Ville.

M. Carrière (Chapleau) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Gilbert Jolin, nommé Bénévole de l'année au Gala Excellence Outaouais.

M. Laframboise (Blainville) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire de la ville de Blainville.

M. Blanchette (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Diane V. Jacques, récipiendaire de la Médaille de l'Assemblée nationale.

14 juin 2018

Mme David (Outremont) fait une déclaration afin de rendre hommage au compositeur José Evangelista.

M. Roberge (Chambly) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire du Club d'échecs de Chambly inc.

Mme Melançon (Verdun) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Jocelyne Ménard, médaillée d'or à l'Exposition internationale du Cercle des artistes peintres et sculpteurs du Québec.

M. Bourgeois (Abitibi-Est) fait une déclaration afin de remercier les électrices et les électeurs de la circonscription d'Abitibi-Ouest.

À 9 h 51, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 02.

14 juin 2018

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n°1197 Loi visant à obliger les établissements d'enseignement
préscolaire, primaire et secondaire à adopter des pratiques de
gestion des cas d'anaphylaxie

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 1197.

M. Jolin-Barrette (Borduas) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n°1196 Loi visant à faciliter la communication de renseignements
médicaux au bénéfice des personnes adoptées ou issues d'une
technique de procréation assistée

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 1196.

Dépôts de documents

M. Leitão, ministre des Finances, dépose :

Le rapport annuel 2018 de la Société des alcools du Québec;
(Dépôt n° 4508-20180614)

14 juin 2018

Le rapport annuel 2017-2018 de Loto-Québec.

(Dépôt n° 4509-20180614)

Mme David, ministre responsable de l'Enseignement supérieur, dépose :

Le plan quinquennal des investissements universitaires 2018-2023 et son cadre de référence.

(Dépôt n° 4510-20180614)

M. Fortin, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, dépose :

Le rapport sur l'application de la loi constitutive de la Société des traversiers du Québec.

(Dépôt n° 4511-20180614)

Mme Boulet, ministre du Tourisme, dépose :

Le rapport sur l'application de la Loi sur la Régie des installations olympiques.

(Dépôt n° 4512-20180614)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 1^{er} mai 2018 par M. Bernier (Montmorency) concernant le recrutement de médecins et de préposés au CHSLD Saint-Augustin;

(Dépôt n° 4513-20180614)

14 juin 2018

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 9 mai 2018 par M. Jolin-Barrette (Borduas) concernant un budget dédié aux instructions d'hygiène dentaire pour les enfants de 3 à 9 ans;

(Dépôt n° 4514-20180614)

La réponse à la question écrite n° 308 concernant la nomination d'une personne à la présidence du Conseil supérieur de l'éducation, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 17 mai 2018 par M. Nadeau-Dubois (Gouin);

(Dépôt n° 4515-20180614)

La réponse à la question écrite n° 309 concernant des demandes de l'organisme Parlons Dysphasie, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 5 juin 2018 par M. Roberge (Chambly);

(Dépôt n° 4516-20180614)

La réponse à la question écrite n° 311 concernant la fréquentation des élèves du primaire et du secondaire aux manifestations artistiques ou à des ateliers scientifiques et le recours collectif au sujet des frais chargés aux parents, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 6 juin 2018 par M. Nadeau-Dubois (Gouin).

(Dépôt n° 4517-20180614)

Dépôts de rapports de commissions

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation qui, les 12 et 13 juin 2018, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 400, Loi modifiant la Loi concernant la succession de l'honorable Trefflé Berthiaume et la Compagnie de Publication de La Presse, Limitée. Le rapport contient un amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 4518-20180614)

14 juin 2018

Mme Léger (Pointe-aux-Trembles), à titre de vice-présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 13 juin 2018, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 236, Loi concernant la Ville de Sherbrooke. Le rapport ne contient pas d'amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 4519-20180614)

Le rapport est adopté.

Mme Richard (Duplessis), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 13 juin 2018, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 237, Loi modifiant la Loi de la Société du port ferroviaire de Baie-Comeau – Hauterive. Le rapport contient un amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 4520-20180614)

Le rapport est adopté.

M. Bernier (Montmorency), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 13 juin 2018, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 235, Loi modifiant la Loi concernant L'Industrielle-Alliance Compagnie d'Assurance sur la Vie. Le rapport contient un amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 4521-20180614)

Le rapport est adopté.

14 juin 2018

M. Auger (Champlain), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 13 juin 2018, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 238, Loi concernant les immunités accordées à l'Agence mondiale antidopage. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 4522-20180614)

Le rapport est adopté.

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 13 juin 2018, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 240, Loi concernant La Fabrique de la paroisse Saint-Jacques-le-Majeur. Le rapport ne contient pas d'amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 4523-20180614)

Le rapport est adopté.

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 13 juin 2018, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 241, Loi visant à déclarer la compétence d'un célébrant. Le rapport ne contient pas d'amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 4524-20180614)

Le rapport est adopté.

Dépôts de pétitions

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 920 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'adoption d'une politique alimentaire québécoise et d'une loi-cadre sur le droit à l'alimentation.

(Dépôt n° 4525-20180614)

14 juin 2018

M. Khadir (Mercier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 719 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une modification de la Charte de la langue française relativement à l'utilisation d'aides techniques pour démontrer la qualité de la langue française lorsqu'une limitation fonctionnelle est reconnue.

(Dépôt n° 4526-20180614)

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 318 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la création d'une unité d'intervention mixte spécialisée dans les cas d'enlèvements d'apparence criminelle.

(Dépôt n° 4527-20180614)

M. LeBel (Rimouski) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 116 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la construction d'une nouvelle école primaire à Rimouski.

(Dépôt n° 4528-20180614)

M. LeBel (Rimouski) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 551 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le campus de médecine décentralisé à Rimouski.

(Dépôt n° 4529-20180614)

14 juin 2018

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 191 citoyens et citoyennes du Québec, concernant les noms des nouvelles salles de commissions parlementaires à l'Assemblée nationale du Québec.

(Dépôt n° 4530-20180614)

M. Lefebvre (Arthabaska) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 104 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le retrait du programme Objectif Emploi.

(Dépôt n° 4531-20180614)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Charette (Deux-Montagnes) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 261 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la protection des chats errants.

(Dépôt n° 4532-20180614)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Nadeau-Dubois (Gouin) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 18 891 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la consignation des bouteilles de vin et de spiritueux et l'étude, en commission parlementaire, de l'enjeu du recyclage du verre.

(Dépôt n° 4533-20180614)

14 juin 2018

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Mme Anglade, ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, dépose :

Un tableau intitulé *Valeur du placement dans la CSeries*.

(Dépôt n° 4534-20180614)

Votes reportés

Conformément à l'article 103 du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale, l'Assemblée tient le vote sur le rapport d'enquête de la commissaire à l'éthique et à la déontologie au président de l'Assemblée nationale au sujet de M. Pierre Paradis, député de Brome-Missisquoi.

Le rapport est rejeté par le vote suivant :

(Vote n° **488** en annexe)

Pour : **45** Contre : **60** Abstentions : **2**

Motions sans préavis

M. Couillard, premier ministre, propose :

QUE, conformément aux articles 35.8, 35.10, 35.11 et 35.12 de la Loi concernant la lutte contre la corruption (chapitre L-6.1), M. Claude Corbo, universitaire retraité, soit nommé membre et président du Comité de surveillance des activités de l'Unité permanente anticorruption, pour un mandat de sept ans à compter des présentes.

14 juin 2018

Puis, il dépose :

Le curriculum vitæ de M. Corbo et un extrait de la Loi concernant la lutte contre la corruption.

(Dépôt n° 4535-20180614)

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'article 35.11 de la Loi concernant la lutte contre la corruption, un vote par appel nominal est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **489** en annexe)

Pour : **103** Contre : **0** Abstentions : **4**

M. Couillard, premier ministre, propose :

QUE, conformément aux articles 35.8, 35.10, 35.11 et 35.12 de la Loi concernant la lutte contre la corruption (chapitre L-6.1), M^e Anne-Marie Boisvert, professeure titulaire, Université de Montréal, soit nommée membre du Comité de surveillance des activités de l'Unité permanente anticorruption, pour un mandat de cinq ans à compter des présentes.

Puis, il dépose :

Le curriculum vitæ de Mme Boisvert et un extrait de la Loi concernant la lutte contre la corruption.

(Dépôt n° 4536-20180614)

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'article 35.11 de la Loi concernant la lutte contre la corruption, un vote par appel nominal est tenu.

14 juin 2018

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **490** en annexe)

Pour : **103** Contre : **0** Abstentions : **4**

M. Couillard, premier ministre, propose :

QUE, conformément aux articles 35.8, 35.10, 35.11 et 35.12 de la Loi concernant la lutte contre la corruption (chapitre L-6.1), Mme Diane Derome, directrice générale, Caisse Desjardins du Complexe Desjardins, soit nommée membre du Comité de surveillance des activités de l'Unité permanente anticorruption, pour un mandat de cinq ans à compter des présentes.

Puis, il dépose :

Le curriculum vitae de Mme Derome et un extrait de la Loi concernant la lutte contre la corruption.

(Dépôt n° 4537-20180614)

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'article 35.11 de la Loi concernant la lutte contre la corruption, un vote par appel nominal est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **491** en annexe)

Pour : **103** Contre : **0** Abstentions : **4**

14 juin 2018

M. Couillard, premier ministre, propose :

QUE conformément aux articles 4 et 7 de la Loi sur l'Autorité des marchés publics (chapitre A-33.2.1), M^e Denis Gallant, inspecteur général – Bureau de l'inspecteur général, Ville de Montréal, soit nommé président-directeur général de l'Autorité des marchés publics pour un mandat de sept ans à compter du 25 juillet 2018.

Puis, il dépose :

Le curriculum vitæ de M^e Gallant et un extrait de la Loi sur l'Autorité des marchés publics.

(Dépôt n° 4538-20180614)

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'article 4 de la Loi sur l'Autorité des marchés publics, un vote par appel nominal est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **492** en annexe)

Pour : **103** Contre : **0** Abstention : **4**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, conjointement avec Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), M. Nadeau-Dubois (Gouin) et M. Lelièvre (Gaspé), propose :

QUE l'Assemblée nationale mandate le directeur général des élections de réaliser une étude visant à proposer, dans un délai de deux ans, un mode de votation à distance, conformément à l'adoption par l'Assemblée nationale du projet de loi n° 185.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

14 juin 2018

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Marceau (Rousseau), conjointement avec M. Leitão, ministre des Finances, M. Merlini (La Prairie), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) et M. Lelièvre (Gaspé), propose :

QUE l'Assemblée nationale rappelle qu'au Canada, un taux d'intérêt supérieur à 60 % est criminel;

QU'elle souligne qu'il est du devoir des élus de, entre autre, protéger les plus démunis;

QU'elle réitère son appui à l'interdiction des prêts à des taux d'intérêt supérieurs à 35 %;

QU'elle affirme que toute implication dans des activités de prêt à des taux d'intérêt supérieurs à 35 % est incompatible avec la nécessaire protection des consommateurs, peu importe l'endroit où ces activités ont lieu.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **493** en annexe)

Pour : **107** Contre : **0** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, conjointement avec M. Couillard, premier ministre, M. Lisée, chef de l'opposition officielle, M. Khadir (Mercier) et M. Lelièvre (Gaspé), propose :

QUE l'Assemblée nationale réaffirme sa confiance envers la commissaire à l'éthique et à la déontologie, M^e Ariane Mignolet.

14 juin 2018

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **494** en annexe)

Pour : **107** Contre : **0** Abstention : **0**

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) présente une motion concernant les règles relatives à l'allocation pour l'hébergement des députés; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin d'entendre les intéressés et procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 239, Loi concernant la subdivision d'un lot situé dans le site patrimonial de Percé.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Gendron, troisième vice-président, rend sa décision relative à la question de directive soulevée par la leader adjointe de l'opposition officielle, le 13 juin 2018, dans laquelle elle demande si l'article 64.3 du Règlement a pour effet d'obliger les présidents de commission concernés à convoquer leur commission pour décider de se saisir ou non de neuf pétitions déposées à l'Assemblée avant le 29 août 2018, date prévue à la Loi sur l'Assemblée nationale pour la dissolution de l'actuelle législature.

14 juin 2018

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

Tant et aussi longtemps que l'Assemblée n'est pas dissoute, les délais prévus au Règlement continuent de s'appliquer.

Depuis la réforme parlementaire de 2009, l'article 64.3 du Règlement prévoit qu'une commission peut, à la demande de l'un de ses membres, se réunir en séance de travail pour décider de se saisir d'une pétition dans les quinze jours de sa présentation.

À cela s'ajoute l'article 64.7 du Règlement, qui prévoit l'interruption de ce délai dans différentes circonstances. Plus précisément, cet article mentionne que les délais prévus aux articles 64.3 et 64.6 ne courent pas lors d'une prorogation de l'Assemblée, lors d'un ajournement de plus de quinze jours ou lors d'une semaine de travail en circonscription. Ils ne courent pas non plus en période de travaux intensifs ni pendant l'étude des crédits budgétaires en commission. L'idée derrière ces articles était de faire en sorte que les commissions puissent se consacrer à l'étude de certaines affaires en priorité, comme les crédits budgétaires, et de tenir compte du calendrier parlementaire de l'Assemblée.

Ainsi, le délai de 15 jours est suspendu en période de travaux intensifs, comme c'est actuellement le cas, ainsi que lors d'un ajournement de plus de 15 jours, comme ce sera le cas à la suite de l'ajournement des travaux demain. Il ne peut donc pas y avoir d'obligation de convoquer les commissions pendant cette période.

Cela dit, rien n'empêcherait une commission de se saisir d'une pétition pendant une interruption de délai, sachant que les commissions ont la possibilité de se réunir à de multiples moments à l'extérieur des périodes prévues pour les travaux de l'Assemblée elle-même. La décision de se réunir appartient aux présidents de commission concernés.

Une fois cette précision faite quant à la manière de calculer les délais, il n'appartient pas à la présidence de l'Assemblée de s'immiscer dans les décisions prises par les présidents de commission.

14 juin 2018

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Motions relatives à des violations de droit ou de privilège

L'Assemblée prend en considération la motion suivante de M. Bérubé, leader de l'opposition officielle, présentée en vertu des articles 315 et 321 du Règlement :

QU'en vertu des articles 315 à 321 du Règlement de l'Assemblée nationale, l'Assemblée statue sur la conduite de la députée de Notre-Dame-de-Grâce et ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques, qui aurait commis un outrage au Parlement en dévoilant le contenu du projet de loi n° 179, Loi modifiant la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, avant sa présentation à l'Assemblée;

QU'en conséquence, l'Assemblée statue sur la faute reprochée en se prononçant sur le rapport de la Commission de l'Assemblée nationale après que celle-ci aura fait enquête de plein droit.

Après les interventions de M. Bérubé, leader de l'opposition officielle, et de Mme Weil, ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques, le débat est clos sur cette motion.

En conséquence, la Commission de l'Assemblée nationale sera convoquée pour faire enquête sur la question.

14 juin 2018

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au vendredi 15 juin 2018, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

À 12 h 08, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au vendredi 15 juin 2018, à 9 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON

14 juin 2018

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur le rapport d'enquête du 4 juin 2018 de la commissaire à l'éthique et à la déontologie de l'Assemblée nationale :

(Vote n° 488)

POUR - 45

Bergeron (PQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Lisée (PQ)	Roy (PQ)
Bérubé (PQ)	Khadir (IND)	Maltais (PQ)	(Bonaventure)
Bourcier (PQ)	Kotto (PQ)	Marceau (PQ)	Roy (CAQ)
Caire (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Martel (CAQ)	(Montarville)
Charette (CAQ)	Lamarre (PQ)	Massé (IND)	Samson (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Nadeau-Dubois (IND)	Soucy (CAQ)
Fournier (PQ)	Lavallée (CAQ)	Ouellet (PQ)	Spénard (CAQ)
(Marie-Victorin)	LeBel (PQ)	(René-Lévesque)	Therrien (PQ)
Gaudreault (PQ)	Leclair (PQ)	Picard (CAQ)	Traversy (PQ)
(Jonquière)	Lefebvre (CAQ)	Poirier (PQ)	Turcotte (PQ)
Guilbault (CAQ)	Legault (CAQ)	Richard (PQ)	Villeneuve (PQ)
Hivon (PQ)	Léger (PQ)	Roberge (CAQ)	
Jean (PQ)	Lemay (CAQ)	Rochon (PQ)	

CONTRE - 60

Anglade (PLQ)	Couillard (PLQ)	Iracà (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Arcand (PLQ)	D'Amour (PLQ)	Kelley (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Auger (PLQ)	David (PLQ)	Leitão (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Barrette (PLQ)	de Santis (PLQ)	Lessard (PLQ)	Simard (PLQ)
Bernier (PLQ)	Drolet (PLQ)	Matte (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Birnbaum (PLQ)	Fortin (PLQ)	Melançon (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Blais (PLQ)	(Pontiac)	Ménard (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Blanchette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Merlini (PLQ)	Thériault (PLQ)
Bolduc (PLQ)	(Sherbrooke)	Montpetit (PLQ)	Tremblay (PLQ)
Boulet (PLQ)	Fournier (PLQ)	Moreau (PLQ)	Vallée (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	(Saint-Laurent)	Morin (PLQ)	Vallièrès (PLQ)
Busque (IND)	Giguère (PLQ)	Nichols (PLQ)	Vien (PLQ)
Carrière (PLQ)	Girard (PLQ)	Plante (PLQ)	Weil (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Habel (PLQ)	Poëti (PLQ)	
Charlebois (PLQ)	Hardy (PLQ)	Polo (PLQ)	
Chevarie (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Proulx (PLQ)	
Coiteux (PLQ)	Huot (PLQ)	Reid (PLQ)	

ABSTENTIONS - 2

Lelièvre (IND)	Ouellet (IND)
----------------	---------------

14 juin 2018

Sur la motion de M. Couillard, premier ministre, proposant que M. Claude Corbo soit nommé membre et président du Comité de surveillance des activités de l'Unité permanente anticorruption :

(Vote n° 489)

POUR - 103

Anglade (PLQ)	Fortin (PLQ)	Leclair (PQ)	Reid (PLQ)
Arcand (PLQ)	(Sherbrooke)	Lefebvre (CAQ)	Richard (PQ)
Auger (PLQ)	Fortin (PLQ)	Legault (CAQ)	Roberge (CAQ)
Barrette (PLQ)	(Pontiac)	Léger (PQ)	Rochon (PQ)
Bergeron (PQ)	Fournier (PLQ)	Leitão (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Bernier (PLQ)	(Saint-Laurent)	Lelièvre (IND)	Rousselle (PLQ)
Bérubé (PQ)	Fournier (PQ)	Lemay (CAQ)	Roy (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	(Marie-Victorin)	Lessard (PLQ)	(Montarville)
Blais (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Lisée (PQ)	Roy (PQ)
Blanchette (PLQ)	(Jonquière)	Maltais (PQ)	(Bonaventure)
Bolduc (PLQ)	Giguère (PLQ)	Marceau (PQ)	Samson (CAQ)
Boulet (PLQ)	Girard (PLQ)	Martel (CAQ)	Sauvé (PLQ)
Bourcier (PQ)	Guilbault (CAQ)	Matte (PLQ)	Simard (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Habel (PLQ)	Melançon (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Busque (IND)	Hardy (PLQ)	Ménard (PLQ)	Soucy (CAQ)
Caire (CAQ)	Heurtel (PLQ)	Merlini (PLQ)	Spénard (CAQ)
Carrière (PLQ)	Hivon (PQ)	Montpetit (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Huot (PLQ)	Moreau (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Charette (CAQ)	Iracà (PLQ)	Morin (PLQ)	Thériault (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Jean (PQ)	Nichols (PLQ)	Therrien (PQ)
Chevarie (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Ouellet (PQ)	Traversy (PQ)
Coiteux (PLQ)	Kelley (PLQ)	(René-Lévesque)	Tremblay (PLQ)
Couillard (PLQ)	Kotto (PQ)	Picard (CAQ)	Turcotte (PQ)
D'Amour (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Plante (PLQ)	Vallée (PLQ)
D'Amours (CAQ)	Lamarre (PQ)	Poëti (PLQ)	Vallières (PLQ)
David (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Poirier (PQ)	Vien (PLQ)
de Santis (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Polo (PLQ)	Villeneuve (PQ)
Drolet (PLQ)	LeBel (PQ)	Proulx (PLQ)	Weil (PLQ)

ABSTENTIONS - 4

Khadir (IND)	Nadeau-Dubois (IND)
Massé (IND)	Ouellet (IND)
	(Vachon)

14 juin 2018

Sur la motion de M. Couillard, premier ministre, proposant que M^e Anne-Marie Boisvert soit nommée membre du Comité de surveillance des activités de l'Unité permanente anticorruption :

(Vote n° 490)

(Identique au vote n° 489)

Sur la motion de M. Couillard, premier ministre, proposant que Mme Diane Derome soit nommée membre du Comité de surveillance des activités de l'Unité permanente anticorruption :

(Vote n° 491)

(Identique au vote n° 489)

14 juin 2018

Sur la motion de M. Couillard, premier ministre, proposant que M^e Denis Gallant soit nommé président-directeur général de l'Autorité des marchés publics :

(Vote n° 492)

POUR - 103

Anglade (PLQ)	Fortin (PLQ)	Leclair (PQ)	Reid (PLQ)
Arcand (PLQ)	(Sherbrooke)	Lefebvre (CAQ)	Richard (PQ)
Auger (PLQ)	Fortin (PLQ)	Legault (CAQ)	Roberge (CAQ)
Barrette (PLQ)	(Pontiac)	Léger (PQ)	Rochon (PQ)
Bergeron (PQ)	Fournier (PLQ)	Leitão (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Bernier (PLQ)	(Saint-Laurent)	Lelièvre (IND)	Rousselle (PLQ)
Bérubé (PQ)	Fournier (PQ)	Lemay (CAQ)	Roy (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	(Marie-Victorin)	Lessard (PLQ)	(Montarville)
Blais (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Lisée (PQ)	Roy (PQ)
Blanchette (PLQ)	(Jonquière)	Maltais (PQ)	(Bonaventure)
Bolduc (PLQ)	Giguère (PLQ)	Marceau (PQ)	Samson (CAQ)
Boulet (PLQ)	Girard (PLQ)	Martel (CAQ)	Sauvé (PLQ)
Bourcier (PQ)	Guilbault (CAQ)	Matte (PLQ)	Simard (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Habel (PLQ)	Melançon (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Busque (IND)	Hardy (PLQ)	Ménard (PLQ)	Soucy (CAQ)
Caire (CAQ)	Heurtel (PLQ)	Merlini (PLQ)	Spénard (CAQ)
Carrière (PLQ)	Hivon (PQ)	Montpetit (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Huot (PLQ)	Moreau (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Charette (CAQ)	Iracà (PLQ)	Morin (PLQ)	Thériault (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Jean (PQ)	Nichols (PLQ)	Therrien (PQ)
Chevarie (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Ouellet (PQ)	Traversy (PQ)
Coiteux (PLQ)	Kelley (PLQ)	(René-Lévesque)	Tremblay (PLQ)
Couillard (PLQ)	Kotto (PQ)	Picard (CAQ)	Turcotte (PQ)
D'Amour (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Plante (PLQ)	Vallée (PLQ)
D'Amours (CAQ)	Lamarre (PQ)	Poëti (PLQ)	Vallières (PLQ)
David (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Poirier (PQ)	Vien (PLQ)
de Santis (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Polo (PLQ)	Villeneuve (PQ)
Drolet (PLQ)	LeBel (PQ)	Proulx (PLQ)	Weil (PLQ)

ABSTENTIONS - 4

Khadir (IND)	Nadeau-Dubois (IND)
Massé (IND)	Ouellet (IND)
	(Vachon)

14 juin 2018

Sur la motion M. Marceau (Rousseau), conjointement avec M. Leitão, ministre des Finances, M. Merlini (La Prairie), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) et M. Lelièvre (Gaspé) :

(Vote n° 493)

POUR - 107

Anglade (PLQ)	Fortin (PLQ)	Léger (PQ)	Richard (PQ)
Arcand (PLQ)	(Sherbrooke)	Leitão (PLQ)	Roberge (CAQ)
Auger (PLQ)	Fournier (PLQ)	Lelièvre (IND)	Rochon (PQ)
Barrette (PLQ)	(Saint-Laurent)	Lemay (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bergeron (PQ)	Fournier (PQ)	Lessard (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Bernier (PLQ)	(Marie-Victorin)	Lisée (PQ)	Roy (CAQ)
Bérubé (PQ)	Gaudreault (PQ)	Maltais (PQ)	(Montarville)
Birnbaum (PLQ)	(Jonquière)	Marceau (PQ)	Roy (PQ)
Blais (PLQ)	Giguère (PLQ)	Martel (CAQ)	(Bonaventure)
Blanchette (PLQ)	Girard (PLQ)	Massé (IND)	Samson (CAQ)
Bolduc (PLQ)	Guilbault (CAQ)	Matte (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Boulet (PLQ)	Habel (PLQ)	Melançon (PLQ)	Simard (PLQ)
Bourcier (PQ)	Hardy (PLQ)	Ménard (PLQ)	(Charlevoix–Côte-de-Beaupré)
Bourgeois (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Merlini (PLQ)	Soucy (CAQ)
Busque (IND)	Hivon (PQ)	Montpetit (PLQ)	Spénard (CAQ)
Caire (CAQ)	Huot (PLQ)	Moreau (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Carrière (PLQ)	Iracà (PLQ)	Morin (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Jean (PQ)	Nadeau-Dubois (IND)	Thériault (PLQ)
Charette (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Nichols (PLQ)	Therrien (PQ)
Charlebois (PLQ)	Kelley (PLQ)	Ouellet (PQ)	Traversy (PQ)
Chevarie (PLQ)	Khadir (IND)	(René-Lévesque)	Tremblay (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Kotto (PQ)	Ouellet (IND)	Turcotte (PQ)
Couillard (PLQ)	Laframboise (CAQ)	(Vachon)	Vallée (PLQ)
D'Amour (PLQ)	Lamarre (PQ)	Picard (CAQ)	Vallières (PLQ)
D'Amours (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Plante (PLQ)	Vien (PLQ)
David (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Poëti (PLQ)	Villeneuve (PQ)
de Santis (PLQ)	LeBel (PQ)	Poirier (PQ)	Weil (PLQ)
Drolet (PLQ)	Leclair (PQ)	Polo (PLQ)	
Fortin (PLQ)	Lefebvre (CAQ)	Proulx (PLQ)	
(Pontiac)	Legault (CAQ)	Reid (PLQ)	

14 juin 2018

Sur la motion de M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, conjointement avec M. Couillard, premier ministre, M. Lisée, chef de l'opposition officielle, M. Khadir (Mercier) et M. Lelièvre (Gaspé) :

(Vote n° 494)

POUR - 107

Anglade (PLQ)	Fortin (PLQ)	Léger (PQ)	Richard (PQ)
Arcand (PLQ)	(Sherbrooke)	Leitão (PLQ)	Roberge (CAQ)
Auger (PLQ)	Fournier (PLQ)	Lelièvre (IND)	Rochon (PQ)
Barrette (PLQ)	(Saint-Laurent)	Lemay (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bergeron (PQ)	Fournier (PQ)	Lessard (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Bernier (PLQ)	(Marie-Victorin)	Lisée (PQ)	Roy (CAQ)
Bérubé (PQ)	Gaudreault (PQ)	Maltais (PQ)	(Montarville)
Birnbaum (PLQ)	(Jonquière)	Marceau (PQ)	Roy (PQ)
Blais (PLQ)	Giguère (PLQ)	Martel (CAQ)	(Bonaventure)
Blanchette (PLQ)	Girard (PLQ)	Massé (IND)	Samson (CAQ)
Bolduc (PLQ)	Guilbault (CAQ)	Matte (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Boulet (PLQ)	Habel (PLQ)	Melançon (PLQ)	Simard (PLQ)
Bourcier (PQ)	Hardy (PLQ)	Ménard (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Bourgeois (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Merlini (PLQ)	Soucy (CAQ)
Busque (IND)	Hivon (PQ)	Montpetit (PLQ)	Spénard (CAQ)
Caire (CAQ)	Huot (PLQ)	Moreau (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Carrière (PLQ)	Iracà (PLQ)	Morin (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Jean (PQ)	Nadeau-Dubois (IND)	Thériault (PLQ)
Charette (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Nichols (PLQ)	Therrien (PQ)
Charlebois (PLQ)	Kelley (PLQ)	Ouellet (PQ)	Traversy (PQ)
Chevarie (PLQ)	Khadir (IND)	(René-Lévesque)	Tremblay (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Kotto (PQ)	Ouellet (IND)	Turcotte (PQ)
Couillard (PLQ)	Laframboise (CAQ)	(Vachon)	Vallée (PLQ)
D'Amour (PLQ)	Lamarre (PQ)	Picard (CAQ)	Vallièrès (PLQ)
D'Amours (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Plante (PLQ)	Vien (PLQ)
David (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Poëti (PLQ)	Villeneuve (PQ)
de Santis (PLQ)	LeBel (PQ)	Poirier (PQ)	Weil (PLQ)
Drolet (PLQ)	Leclair (PQ)	Polo (PLQ)	
Fortin (PLQ)	Lefebvre (CAQ)	Proulx (PLQ)	
(Pontiac)	Legault (CAQ)	Reid (PLQ)	